



Jean-Paul David
Président
president.cno@ordremk.fr

Le Monde
Nicolas Truong
Rubrique Débats
80 boulevard Auguste Blanqui
75707 PARIS CEDEX

Paris, le 09 août 2011

Monsieur,

L'Ordre des masseurs kinésithérapeutes souhaite réagir à l'article « *l'ostéopathie c'est aussi pour les bébés* » paru dans votre édition du 02 août. Le fait que des milliers de masseurs-kinésithérapeutes détiennent légalement le titre d'ostéopathe mais surtout la considération des enjeux de santé publique que cela implique, impose à notre Ordre de réagir.

Sur la forme mais surtout sur le fond, de nombreux points dans cet article risquent non seulement de générer des interprétations erronées mais peuvent représenter un risque grave précisément pour ces bébés dont il est ici question et pour leurs familles.

L'ostéopathie est une pratique et non pas une science ou une profession, encore moins une « *médecine complémentaire* ». Ainsi nécessite-t-elle non seulement un apprentissage mais aussi un cadre précis et bien évidemment des limites dans ce qui est pratiqué mais aussi affirmé. Donner à penser qu'elle serait « *LA façon de guérir* » ou de se prémunir préventivement de risques divers et que son champ d'action serait aussi pléthorique que total, n'est ici pas recevable. Les masseurs-kinésithérapeutes titulaires du titre d'ostéopathe mais aussi professionnels de santé soumis au code de la santé publique et à leur déontologie ne peuvent pas s'associer à « *cette vision.* »

Ainsi l'article dresse-t-il une sorte de catalogue véhiculant au passage une image de professionnel « *guérisseur, psychanalyste et généticien* ». Car aller du bébé qui aurait des problèmes lors de l'allaitement à celui qui souffre de coliques ou de bronchiolite en passant par le jeune victime de troubles de l'attention ou d'une hyper activité pour, in fine, se démarquer de l'adulte « *que l'on fait craquer* » est un exercice qui joue essentiellement sur l'émotionnel, sur des clichés et aucunement sur des considérations d'ordre médical.

S'il est effectivement écrit, ce qui devrait attirer notre attention, « *Il n'existe pas d'études cliniques randomisées* », comment comprendre que cette technique « *peut éviter la prise de médicaments* » alors que nous nous situons là sur deux plans totalement différents et qu'il serait dangereux de relier voire d'opposer ?

Comment justifier, alors qu'aucune étude médico-économique concernant les consultations pédiatriques et la prise de médicament ne vient étayer cette déclaration, que « *20 à 30 % des dépenses de santé pourraient être réduites* ».

Troubles de l'attention, hyperactivité due à un choc, nous nous situons à présent clairement dans le champ des professionnels de la psychomotricité

« *Vérifier le bon fonctionnement des composantes du système nerveux* » et nous jouons dans la neurologie !

.../...



.../...

Les syndromes de Kabuki ou de William cités, même si chacun d'eux présente en fait de multiples formes, renvoient, en l'état actuel des connaissances médicales, à un problème génétique ! L'ostéopathe serait alors généticien et aurait surtout un rôle direct au niveau chromosomique ?

Il n'est nullement question de démentir que les pratiques ostéopathiques, comme d'autres, ont de nombreux effets bénéfiques. En revanche par respect pour les professionnels qui les utilisent, pour les personnes qui y ont recours et surtout pour une meilleure information de vos lecteurs, nous nous devons d'intervenir.

Il en va de notre responsabilité à tous et du crédit qui doit être accordé à ce qui est écrit sur un tel sujet.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Jean-Paul David,

Président du Conseil national